



CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS
Établissement reconnu par application de l'arrêté loi du 30 janvier 1947

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ PEFC - CoC

n°

CTIB-TCHN 313

délivré par le **CTIB-TCHN** (Centre Technique de l'Industrie du Bois) à la firme

SOCIETE FORESTIERE ORIEL
27, Rue de la Gare
F - 88430 CORCIEUX

conformément à

Annexe 9a "chaîne de contrôle des produits forestiers et à base de bois – exigences »
(PEFC annex 4 / appendix 1 : « Chain of Custody of Forest Based Products – Requirements » - 17 June 2005)
Annexe 9b "Règles d'utilisation de la marque PEFC – exigences »
(PEFC ST 2001: 2008 : « PEFC Logo usage rules - requirement »)

selon la méthode de gestion

Pourcentage

pour le produit / l'activité

Scierie – Exploitation forestière

Dans / depuis son siège de

27, Rue de la Gare
F - 88430 CORCIEUX
France

Le **CTIB-TCHN** reconnaît qu'il existe un degré de confiance suffisant que le titulaire est à même, sur la base de son autocontrôle, de garantir la conformité de la production.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le **27/05/2005**

Il est valable jusqu'au **26/07/2015**

Bruxelles, le **24/06/2010**

Ir. A. GROSFILS
Directeur



PEFC: promoting sustainable forest management – www.pefc.org